

Beluga

société anonyme

Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart
TVA BE 401.765.981

INFORMATION RÉGLEMENTÉE **RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19/05/2023** COMMUNIQUÉ DE PRESSE AU 19/05/2023 18h00

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Beluga, qui s'est tenue ce vendredi 19 mai 2023, a approuvé tous les points à l'ordre du jour tels que proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale, en particulier :

3. L'assemblée approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2022.
4. L'assemblée approuve la proposition d'affectation du résultat.
5. L'assemblée donne décharge par vote séparé aux administrateurs Michel Balieus, Philippe Berlamont, Daphné Claude, Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner), François Vogeeler, Alice Weill, Philippe Weill (pour BBFM/Clost) et Jeanine Windey, ainsi qu'au commissaire RSM Bedrijfsrevisoren, représenté par Sébastien Deckers, pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2022.
6. L'assemblée approuve la nomination de RSM Bedrijfsrevisoren en tant que commissaire de Beluga pour une durée de trois ans ; RSM Bedrijfsrevisoren SRL a désigné comme représentant Sébastien Deckers, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 15.000 euros, indexés, auquel s'ajoute des frais forfaitaires de 4%.
7. L'assemblée approuve la proposition de rapport de rémunération pour l'exercice 2022.

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse, veuillez contacter :

Bruno Lippens
Beluga S.A.
Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart
bruno.lippens@belugainvest.com
tél : 0496 12 13 69